

Une digue au chaos

*Rome et Sparte furent longtemps en liberté
Les Suisses sont très armés et très libres*

Machiavel

*La plus grande victoire du militaire est de ne pas faire la guerre
mais sa plus grande honte est de ne pas s'y préparer*

Amat victoria curam

Catulle

Jean-Jacques Langendorf

Une digue au chaos

L'armée des citoyens

Avec la collaboration de Mathias Tüscher



ÉDITIONS
CABÉDITA
2013



REMERCIEMENTS

Cette publication a été rendue possible grâce
à la générosité de membres du *Club du Lundi*, de Genève,
de Monsieur Bruno Kalbermatten,
de Monsieur William de Rham
et de donateurs souhaitant rester anonymes.
Nous tenons à les en remercier vivement.

Couverture: Ecole de recrues des grenadiers,
Isonne, Médiathèque DDPS

© 2013. Editions Cabédita, CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet: www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-680-4



Préface

Il est fréquent d'entendre dire que le monde change, pour justifier au mieux l'immobilisme, au pire le lent démantèlement de notre système de sécurité et de défense, partant de notre système de milice.

Pendant, si le monde change effectivement, ce n'est pas pour évoluer vers une situation quiète et stabilisée, mais pour s'infléchir vers un environnement plus dur, plus incertain, imposant des rapports de force complexes, soudains et implacables. Dans ces conditions, l'heure n'est pas à ratiociner sur des éléments de détail ou même sur des visions idéologiques. Il sied au contraire de se demander plus fondamentalement si nous tenons encore à notre sécurité et, le cas échéant, quel prix nous sommes prêts à payer pour qu'elle soit assurée. A moins d'être écervelé, masochiste ou risque-tout, nul ne saurait privilégier le danger. Il faut considérer que la sécurité, aux yeux d'une immense majorité de nos concitoyens, est un bien qui mérite à ce titre d'être préservé. Notre Constitution fédérale impose d'ailleurs à la Confédération d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger et de protéger la liberté des nôtres. On voit mal comment y parvenir sans le concours d'une force armée, formée pour le faire.

Les adversaires du système de milice actuel – en fait de l'armée en tant que telle – dénoncé comme vétuste, avancent des propositions spécieuses, qui ne visent qu'à masquer leur intention d'en finir au plus vite avec l'existant. Il est ainsi question, en matière de sécurité nationale, de recourir au volontariat ou à la professionnalisation, en clair de se décharger sur autrui d'une tâche que l'on s'offrirait le luxe et le confort de ne plus assumer soi-même. Sans approfondir les tenants et aboutissants de ces deux modèles – pour l'essentiel, l'extrême précarité du premier et les coûts démesurés du second – nous devons déplorer avant

tout le fait qu'ils sont à mille lieues des vertus du système actuel: une armée de milice qui implique le citoyen dans le destin collectif du pays, sur laquelle il est aisé d'exercer un contrôle démocratique et dont le coût est acceptable. Une armée aux structures solides et souples qui permettent une capillarité des savoirs avec la société civile, qui favorise aussi la mixité sociale en agissant comme un ciment confédéral, probablement le dernier du genre d'ailleurs.

L'armée constitue un dossier inévitablement politique, mais elle ne saurait se limiter à ce statut, parce que notre sécurité va bien au-delà et qu'elle relève de principes d'une autre envergure, essentiels de nature. En oubliant la mission fondamentale qui lui est assignée, en acceptant qu'elle soit réduite – avec la bénédiction cauteleuse de ses adversaires – à être un jouet que l'on peut assembler ou désassembler à sa guise, nous perdons de vue que c'est l'affaiblissement du pays qui est en jeu.

L'obligation de servir, colonne vertébrale de notre système de milice, permet précisément de rassembler les conscrits autour de cet enjeu et de le leur faire partager, dans le souci constitutionnel de cohésion interne, d'indépendance et de prospérité de notre pays. Mon profond espoir est non seulement qu'elle perdure, mais encore, gage de sa pérennité, que nos institutions sachent constamment l'adapter aux nouveaux défis stratégiques et sécuritaires. Ceci, afin qu'elle continue d'être un instrument de son temps, une astreinte crédible, synonyme de solidarité et de paix pour tous, aujourd'hui et demain.

Conseiller d'Etat Philippe Leuba
*Chef du Département de l'économie
et du sport du Canton de Vaud*

Une digue au chaos

UNE DIGUE AU CHAOS ET VOLONTÉ DE DÉFENSE

Dans le présent essai, l'auteur ne se contente pas de réfléchir sur les menaces et sur la manière de les contrecarrer, mais fournit aussi de nombreux exemples historiques montrant la nécessité d'une armée enracinée dans sa population, capable d'ériger UNE DIGUE CONTRE LE CHAOS.

EN PASSANT PAR LE JAPON

Un détour par le Japon pour commencer : beaucoup se souviendront de l'admirable film d'Akira Kurosawa, *Les sept samourais* (1954), repris dans une version américanisée, sous forme de western, avec pour titre *Les sept mercenaires* (1960). Dans un Japon de la fin du Moyen Age, en proie à l'anarchie et à la violence, les paysans d'un modeste village font appel à des samourais pour les défendre de brigands qui ont pillé leur récolte de riz et qui s'appêtent à piller la prochaine. Les samourais leur demandent de les assister, entre autres dans des travaux défensifs, et les initient au maniement de la pique. En se battant, en voyant qu'ils parviennent à tuer les redoutables brigands, cavaliers en armures, les paysans surmontent leurs peurs ancestrales et comprennent que le métier des armes peut être également à leur portée. Au fond, l'idée de milice a germé dans leurs têtes. Il en est allé de même en Suisse.

Dès le XIII^e siècle, les communautés de paysans libres se révoltent contre les Habsbourg qui, en s'appuyant sur différentes forces locales, par alliances mais aussi par achats ou en profitant de conditions anarchiques, s'étendent en Suisse centrale.



Une digue au chaos

DE LA NÉCESSITÉ DE L'HISTOIRE

Pourquoi ouvrir ce petit ouvrage en présentant des éléments historiques ?

Dans presque toutes les écoles d'Europe, l'histoire, qui fut longtemps un pilier de l'enseignement, et souvent la branche préférée des élèves, n'est plus enseignée ou est à l'agonie. Cette suppression n'est pas le fruit d'un hasard mais bien celui d'une volonté concertée. Celui qui ne dispose pas d'un minimum d'informations historiques est comme une taupe aveugle qui chercherait son chemin dans une prairie. Prenons un individu quelconque, historiquement ignare, qui traverse une ville, disons Genève. Il est condamné à n'y rien comprendre. Qu'est-ce que c'est cet aigle et cette clé que l'on voit sur les drapeaux¹ ? Et cet homme à cheval sur une place² ? Et ces quatre personnages énormes en robe de chambre appuyés contre un mur³ ? Et cette rue du 31-Décembre⁴ ? Pourquoi les Genevois tiennent-ils tant à fêter le dernier jour de l'an ? A Vienne, j'entends un touriste jordanien s'étonner : « Pourquoi des bâtiments si grandioses pour un pays minuscule ? » Il n'avait jamais entendu parler de l'empire sur lequel le soleil

- ¹ Les armoiries de la ville. La clef : ville qui tient sa liberté de l'évêque ; l'aigle : ville d'empire.
- ² Le général genevois Guillaume Henri Dufour, qui commanda entre autres les troupes confédérées durant la guerre du Sonderbund, en 1847.
- ³ Les réformateurs Farel, Calvin, Bèze, Knox.
- ⁴ Le 31 décembre 1814, la ville, jusque-là française, retrouve son indépendance.





ne se couchait jamais. Autrement dit, qui veut s'orienter, qui veut savoir où il est, voire qui il est, a besoin d'un minimum de connaissances historiques, que l'école avait pour mission de lui révéler, en s'efforçant à la plus grande objectivité possible. Et j'insiste sur ce possible, car l'histoire sera toujours le produit d'une certaine vision idéologique. D'ailleurs, le débat historique actuel en Suisse ne se meut-il pas entre ces deux termes opposés : *Suisse infâme* contre *Suisse immaculée* ?

Il va de soi que la suppression, ou la réduction, de l'histoire, dans les programmes scolaires a pour effet, et c'est d'ailleurs le but recherché, de participer à la décérébration universelle. Songeons au capitaine d'un bateau ; s'il veut connaître sa position exacte, il doit exactement savoir d'où il vient.

DES EXEMPLES PRATIQUES

Toute révolte, ou toute résistance à l'oppression, si elle veut être couronnée de succès, doit impliquer un minimum d'organisation militaire. C'est dans les affrontements avec leurs voisins que le rodage s'effectuera, ceux des Suisses qui avaient servi, ou servaient militairement des seigneurs, tenant le rôle d'instructeurs. Rodolphe de Habsbourg, entré en campagne en 1229 contre le comte palatin Othon de Bourgogne, avait à son service 1500 Schwyzois qui participèrent au siège de Besançon, « solides montagnards » comme dit la chronique. Ils surprirent de nuit les contingents qui venaient au secours de la ville et les défirent. Certains ont voulu voir dans cette opération l'acte de naissance de la puissance militaire suisse. La victoire contre les chevaliers autrichiens à Morgarten en 1315, défaits par les Schwyzois, sachant



Une digue au chaos

utiliser le terrain, marque l'entrée des Suisses dans la grande histoire politico-militaire. D'autres batailles contre les ducs d'Autriche, comme Laupen, Sempach, Näfels fortifient les capacités militaires des montagnards. Avec les guerres de Bourgogne, la défaite de Charles le Téméraire à Morat, à Grandson et à Nancy, la puissance et la capacité militaires des Suisses atteignent leur zénith. Vers la fin du XV^e siècle, la population confédérée est évaluée à 230 000 habitants avec environ 50 000 hommes aptes à porter les armes, ce qui est énorme. Occasionnellement, ces hommes se rassemblent pour s'exercer. En cas de guerre, ceux qui paraissent les plus aptes prennent le commandement. La mobilisation est rapide car les hommes détiennent leurs armes à la maison, à savoir la pique, la hallebarde, l'épée et le poignard, éventuellement l'arbalète, la cavalerie étant pratiquement inexistante. La hallebarde mérite une mention spéciale. On a pu la qualifier d'«arme totale» du Moyen Age puisqu'elle permettait les coups de taille et d'estoc, un crochet postérieur à la hampe permettant en outre de désarçonner les chevaliers. Comme des exercices ont lieu régulièrement, les hommes entrent en campagne entraînés, après avoir élu leurs chefs. L'aspect financier est également pris en compte et des dédommagements sont accordés à ceux qui ont pris les armes. Dès qu'on sonnait les cloches, dès qu'on voyait des feux s'allumer à l'horizon, annonçant l'approche de l'ennemi, les combattants rejoignaient leur bannière, c'est-à-dire leur unité. L'indiscipline, la désobéissance, la désertion constituent un élément de dissolution qu'il convient de combattre. C'est à quoi s'attachent par exemple, dès 1371, les Bernois, qui édictent une *Kriegsordnung* – un règlement de guerre – destiné entre autres à faire respecter la discipline et à définir le comportement qui doit être tenu en pays ami et en pays ennemi. Il faut respecter les églises, les couvents, les femmes et



ne pas détruire les moulins. On ne peut incendier les bâtiments sans l'autorisation du chef, le produit du pillage doit être remis à ce dernier, etc. Le *Convenant* de Sempach de 1393 revient, en insistant, sur ces prescriptions. Tous les avantages et désavantages d'une armée de milice sont déjà présents: rapidité de la mobilisation, cohésion du groupe mobilisé, car tout le monde connaît tout le monde, forte motivation, car l'on défend quelque chose de concret, que ce soit sa famille, son lopin de terre, ses biens, son honneur mais en revanche tendance au relâchement de la discipline, affrontements personnels (« Qui pendant une campagne commence une dispute, tire l'épée ou le poignard, ou tout autre arme devra payer 10 livres avec le bannissement de la ville pour une année. Pour celui qui a blessé quelqu'un, les deux peines seront triplées »), désir de rentrer à la maison quand les choses tournent mal, etc. Pierre Streit écrit dans son *Histoire militaire suisse*: « L'armée confédérée est une armée de milice, constituée d'hommes aguerris et bien entraînés. Les reconstitutions ont suffisamment souligné l'importance, pour un hallebardier ou un piquier, de l'entraînement individuel et collectif. Elle dispose de grands effectifs. A Morat, on peut les évaluer à environ 25 000 hommes [...]. Sa force réside dans son infanterie, très mobile, qu'elle soit légère ou lourde. Pour contrer les charges de cavalerie, le « carré suisse » adopte la formation défensive dite « du hérisson »: au centre des hallebardiers et autour des lanciers pourvus d'armes de cinq à six mètres de longueur. C'est donc une synthèse entre la phalange grecque et la légion romaine qui allie la masse et la souplesse. C'est une armée moins évoluée que celle de Charles le Téméraire mais plus souple (pas de train logistique important) et surtout plus cohérente. En effet, les Confédérés qui combattent à Morat le font par corporation, par paroisse ou par canton.



Le commandement est assuré par des capitaines connus de tous. Aujourd'hui encore, c'est un grade clé dans l'armée suisse.»⁵

UN ACHARNEMENT MAL PLACÉ

Les historiens, qui se veulent critiques (mais fort peu à l'égard d'eux-mêmes) et qui sont en fait coulés dans le moule trotskistomarxiste ou, pire peut-être, dans celui de «l'humanisme vert», s'acharnent depuis des décennies sur à peu près toutes les entreprises helvétiques, qu'il s'agisse de politique intérieure, internationale, économique ou militaire. Une fois que la table a été nettoyée (*tabula rasa*), ils remettent l'ouvrage sur le métier et vont regarder sous la table, en creusant un peu plus : ils s'en prennent à la neutralité dans le détail ou à des aspects particuliers de l'armée. Ainsi, tranche par tranche, selon la fameuse tactique du salami, ils *déconstruisent*, terme aussi cher à la critique historique qu'à la critique littéraire. Un premier exemple, concernant les armes détenues à la maison : l'historien Peter Hug, qui milite pour qu'elles soient retirées au citoyen-soldat et consignées dans un arsenal, déclarait, début 2013, dans une interview accordée au *Monde*, que la « culture de l'armement » est de tradition récente et qu'elle n'a jamais été pratiquée au Moyen Age, dès le début de la Confédération. Notre censeur du dimanche semble ignorer le respect qui entourait les armes dès l'Antiquité, et qui s'est maintenu au Moyen Age puis au-delà. A l'époque médiévale, on assiste à une véritable sacralisation de l'épée mais aussi de l'armure et de la hallebarde en Suisse. Et aux yeux du serf, qui n'a pas le droit d'en posséder, et encore moins d'en porter,

⁵ Pierre Streit, *Histoire militaire suisse*, Gollion, Infolio Editions, 2006, passim.



elle est véritablement le symbole magique de l'autorité, du pouvoir mais aussi de la liberté. Et le Suisse, homme libre, la chérit encore plus en raison de cette symbolique. En historien critique, donc homme de gauche chérissant les grands mouvements d'émancipation sociale, M. Hug devrait savoir – qu'il s'agisse des jacqueries de l'Ancien Régime, de la Révolution française, de celles de 1830, de 1848, des insurrections polonaises – que le premier cri poussé par le peuple qui descend dans la rue est « Des armes ! Des armes ! ». Et que réclamait, à Madrid ou à Barcelone, le peuple en 1936, lors du pronunciamiento de Franco ? Et je ne parle que de l'Europe ! D'ailleurs, dans de telles circonstances, le pillage des arsenaux (voire des musées militaires) est une constante. Mais il est bien clair que pour des gens avides de contrôle, d'uniformisation socialiste, d'égalitarisme avilissant, l'arme porteuse de liberté apparaît comme intolérable. Toutefois ne prenons pas trop au sérieux les déclarations de M. Hug, qui s'est discrédité dans une autre circonstance qui mérite quelques explications. Des avoirs juifs polonais, ou de Polonais, assassinés par les nationaux-socialistes, déposés par eux avant la guerre, se trouvaient dans des banques suisses et ailleurs. Comme il était sévèrement punissable dans la Pologne communiste de posséder de l'argent dans une banque étrangère capitaliste, le Gouvernement helvétique n'entreprit aucune recherche pour retrouver les ayants droit, dont l'argent aurait aussitôt été confisqué par les communistes et dont les détenteurs auraient été sévèrement punis. Mais M. Hug présente une autre version des faits, en affirmant que le chef du Département de justice et police Kurt Furgler a détourné ces fonds de son propre chef, en trompant sciemment le Parlement. Les protestations de l'intéressé fusent : il n'a agi qu'en fonction d'une décision de l'Assemblée fédérale. Pris la main dans le sac du mensonge, M. Hug sera contraint



de présenter des excuses. Et c'est un personnage de cet acabit, adversaire psychotique de l'armée, qui entend s'exprimer sur le rôle historico-social des armes!

La milice elle aussi doit subir de telles attaques. Au même moment, l'historien vert Josef Lang nous explique que l'idée d'armée de milice est de conception récente, qu'elle n'a été jusque vers la fin du XIX^e siècle qu'un amalgame indiscipliné et incohérent d'individualités cantonales. Mais il se garde bien de nous dire pourquoi en 1847 une mobilisation de guerre d'une armée de miliciens de 100 000 hommes pour lutter contre la sécession du Sonderbund, a fonctionné, comme elle a fonctionné neuf ans plus tard lorsque le pays a dû faire face à la menace prussienne. Certes, l'indiscipline est endémique, comme la négligence ou le débraillé, mais lorsque la menace est vraiment réelle, on constate, comme dans les cas précités, un ressaisissement.

UN PASSÉ QUI SERA PEUT-ÊTRE NOTRE AVENIR

La guerre dite des Gougler en 1375 nous fournit un exemple probant de ce qu'a pu être l'efficacité milicienne devant une invasion. Fin 1375, environ 20 000 mercenaires français et anglais, gens de corde, au service du puissant Enguerand VII de Coucy – Habsbourg par sa mère, qui s'estime lésé de son héritage – s'abattent sur le Plateau suisse pour y récupérer les possessions habsbourgeoises, par exemple des villes comme Aarau, Bremgarten, Lenzbourg, etc. Les Gougler se répandent partout, pillant, incendiant, dévastant, violant, tuant. Certains seigneurs tiennent tête, au même titre que



la population locale comme, par exemple, les habitants de Berne. Les envahisseurs sont harcelés et, en outre, souffrent du froid et de la faim. En toutes circonstances, les Gougler agissent en ordre dispersé, sans discipline. «C'est pourquoi, on s'explique assez bien que les populations immédiatement menacées aient été les premières à entreprendre des contre-offensives. Au combat de Buttiholz, ce furent les habitants des environs, soutenus par des gens de l'Entlebuch et d'Unterwald, qui tombèrent sur les intrus ; à Ins, ce furent les gens du Seeland qui prirent l'offensive, aidés d'une petite troupe accourue de Berne», écrit Rudolf von Fischer⁶. Donc, le «système milicien» a parfaitement fonctionné.

Au château de Lenzbourg, se trouve une scène à haute valeur symbolique, de l'auteur helvético-britannique Gerry Embleton. Enfermés dans une pièce, deux hommes blessés sont à terre. Debout, un troisième, armé d'une hallebarde, repousse un soudard gougler qui, à travers une brèche dans le volet, brandit une épée. En réalité, l'image du milicien qui, avec ses propres armes, défend son sol, sa maison et les siens !

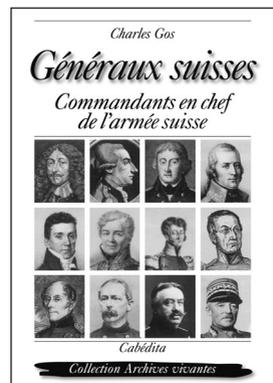
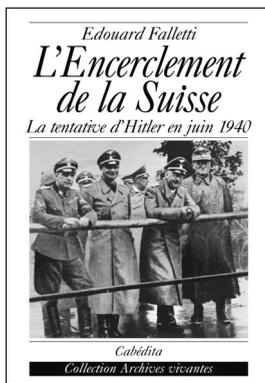
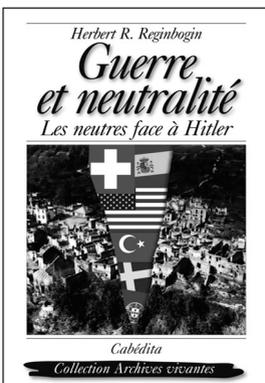
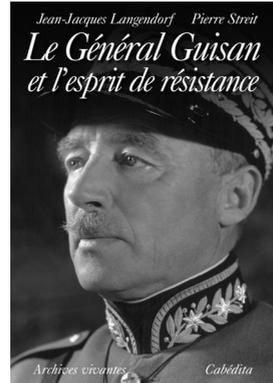
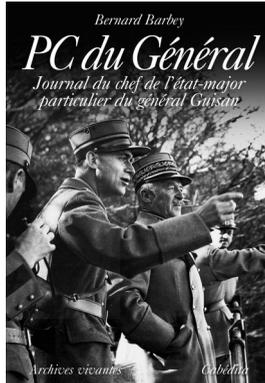
Fasse le ciel qu'un jour nous n'ayons pas à connaître une déferlante de cette nature...

⁶ Rudolf von Fischer, «Les campagnes des Confédérés au nord des Alpes, de la guerre de Laupen à la guerre de Souabe», *Histoire militaire de la Suisse publiée sur l'ordre du chef de l'état-major général*, 2^e cahier, Berne, Commissariat central des guerres, 1936, p. 24.





Même éditeur





*Achévé d'imprimer
le quinze septembre deux mille treize
pour le compte des Editions Cabédita à Bière.*

Mise en pages : Pierre Maleszewski - PAO graphique

Correctrices : Valérie Caboussat, Eliane Duriaux

Si ce livre vous a plu, si cette collection vous intéresse, demandez notre catalogue à votre libraire ou les autres titres édités par nos soins. A défaut, adressez-vous directement à :

SUISSE
Editions Cabédita
Route des Montagnes 13
CH-1145 Bière

INTERNET
www.cabedita.ch

FRANCE
Editions Cabédita
BP 9
F-01220 Divonne-les-Bains

Imprimé en Suisse

